



KPMG SA  
14 allée Charles Pathé  
ZAC de l'Echangeur - Bât C  
18023 Bourges

# Association Solidarité Accueil

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Association Solidarité Accueil  
7 rue Rabelais 36000 CHATEAUROUX CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
14 allée Charles Pathé  
ZAC de l'Echangeur - Bât C  
18023 Bourges

## **Association Solidarité Accueil**

7 rue Rabelais 36000 CHATEAUROUX CEDEX

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association Solidarité Accueil,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Solidarité Accueil relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes



qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en



œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bourges, le 15 mai 2024

KPMG SA

Jerome  
Decanter

Signature numérique de  
Jerome Decanter  
Date : 2024.05.15 11:36:54  
+02'00'

Jérôme Decanter

Associé

**BILAN - ACTIF**

Association  
Solidarité Accueil  
20 avenue Charles de Gaulle  
36000 Châteauroux

Document de fin d'exercice

N° Siret 32876894000095  
NAF (APE) 8790B  
Période du 01/01/2023  
au 31/12/2023  
Tenue de compte Euros

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes	au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences	54 967 €	52 501 €	2 466 €	4 449 €
	<b>54 967 €</b>	<b>52 501 €</b>	<b>2 466 €</b>	<b>4 449 €</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	165 000 €		165 000 €	165 000 €
Constructions	1 756 650 €	1 075 286 €	681 363 €	720 664 €
Installations techniques, matériel et outillage	1 621 005 €	1 313 118 €	307 886 €	319 493 €
Autres immobilisations corporelles	1 435 972 €	1 174 467 €	261 505 €	260 370 €
Immobilisations corporelles en cours	33 690 €		33 690 €	30 000 €
	<b>5 012 318 €</b>	<b>3 562 873 €</b>	<b>1 449 445 €</b>	<b>1 495 527 €</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	12 854 €		12 854 €	12 854 €
Prêts	119 527 €		119 527 €	110 954 €
Autres immobilisations financières	24 533 €		24 533 €	23 253 €
	<b>156 915 €</b>		<b>156 915 €</b>	<b>147 062 €</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>5 224 201 €</b>	<b>3 615 374 €</b>	<b>1 608 827 €</b>	<b>1 647 039 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	17 322 €		17 322 €	14 524 €
En-cours de production de biens et de services	48 019 €		48 019 €	12 617 €
Produits intermédiaires et finis	52 072 €		52 072 €	74 679 €
	<b>117 413 €</b>	<b>0 €</b>	<b>117 413 €</b>	<b>101 820 €</b>
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	113 340 €		113 340 €	57 835 €
Autres créances	523 255 €		523 255 €	500 131 €
	<b>636 596 €</b>	<b>0 €</b>	<b>636 596 €</b>	<b>557 966 €</b>
<b>Disponibilités</b>	1 830 795 €		1 830 795 €	1 553 971 €
	<b>1 830 795 €</b>		<b>1 830 795 €</b>	<b>1 553 971 €</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	29 940 €		29 940 €	33 824 €
	<b>29 940 €</b>		<b>29 940 €</b>	<b>33 824 €</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>2 614 744 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 614 744 €</b>	<b>2 247 582 €</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>			0 €	0 €
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>			0 €	0 €
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>			0 €	0 €
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>7 838 945 €</b>	<b>3 615 374 €</b>	<b>4 223 571 €</b>	<b>3 894 622 €</b>

**BILAN - PASSIF**

Association  
Solidarité Accueil  
20 avenue Charles de Gaulle  
36000 Châteauroux

Document de fin d'exercice

N° Siret 32876894000095  
NAF (APE) 8790B  
Période du 01/01/2023  
31/12/2023  
Tenue de compte Euros

Détail des postes	Valeurs nettes	au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	100 941 €	83 664 €
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	1 395 245 €	1 302 460 €
Réserves de compensation	400 457 €	328 232 €
Réserves de couverture du BFR	58 146 €	58 146 €
Report à nouveau		
Report à nouveau	-425 620 €	-70 737 €
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	91 325 €	114 139 €
Excédent ou déficit de l'exercice	141 904 €	-359 322 €
Excédent ou déficit de l'exercice sous contrôle des tiers financeurs	109 331 €	146 634 €
Situation nette (sous-total)	1 871 730 €	1 603 218 €
Subventions d'investissement	597 358 €	626 819 €
Provisions règlementées	7 829 €	15 093 €
<b>TOTAL I</b>	<b>2 476 918 €</b>	<b>2 245 131 €</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	418 493 €	468 032 €
<b>TOTAL II</b>	<b>418 493 €</b>	<b>468 032 €</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	32 656 €	0 €
Provisions pour charges	264 598 €	255 394 €
<b>TOTAL III</b>	<b>297 254 €</b>	<b>255 394 €</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 021 €	125 092 €
Emprunts et dettes financières divers	12 581 €	11 027 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	248 361 €	213 436 €
Dettes fiscales et sociales	577 675 €	531 287 €
Autres dettes	2 244 €	671 €
Produits constatés d'avance	120 020 €	44 547 €
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 030 905 €</b>	<b>926 063 €</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL V</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 223 571 €</b>	<b>3 894 622 €</b>

## Compte de résultat

Association  
Solidarité Accueil  
20 avenue Charles de Gaulle  
36000 Châteauroux

Document de fin d'exercice

N° Siret 32876894000095  
NAF (APE) 8790B  
Période du 01/01/2023  
au 31/12/2023  
Tenue de compte Euros

Détail des postes	au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	0 €	0 €
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	356 758 €	289 129 €
Ventes de services	346 187 €	276 731 €
Production stockée	12 794 €	6 718 €
Production immobilisée	0 €	6 600 €
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics	2 724 859 €	2 572 729 €
Subventions d'exploitation	2 048 172 €	1 590 545 €
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	1 278 780 €	1 264 354 €
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	220 462 €	117 484 €
<b>Autres produits</b>	24 922 €	16 857 €
<b>TOTAL I</b>	<b>7 012 938 €</b>	<b>6 141 150 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats matières premières et autres approvisionnements	-726 630 €	-609 466 €
Variation de stocks	2 798 €	5 327 €
Autres achats et charges externes	-1 506 099 €	-1 359 742 €
Impôts, taxes et versements assimilés	-276 934 €	-252 114 €
Aides financières	0 €	0 €
Salaires et traitements	-3 126 796 €	-2 910 073 €
Charges sociales	-769 807 €	-731 153 €
Dotations amortissements et aux dépréciations	-210 352 €	-207 568 €
Dotations aux provisions	-43 760 €	-2 184 €
Reports en fonds dédiés	-170 923 €	-345 543 €
Autres charges	-7 315 €	-10 034 €
<b>TOTAL II</b>	<b>-6 835 822 €</b>	<b>-6 422 553 €</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>177 116 €</b>	<b>-281 403 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	5 426 €	693 €
<b>TOTAL III</b>	<b>5 426 €</b>	<b>693 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	-2 611 €	-3 294 €
<b>TOTAL IV</b>	<b>-2 611 €</b>	<b>-3 294 €</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 814 €</b>	<b>-2 601 €</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>179 931 €</b>	<b>-284 004 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	0 €	0 €
Sur opérations en capital	65 714 €	63 990 €
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges	7 264 €	7 710 €
<b>TOTAL V</b>	<b>72 978 €</b>	<b>71 701 €</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	-300 €	-219 €
Sur opérations en capital	0 €	0 €
<b>TOTAL VI</b>	<b>-300 €</b>	<b>-219 €</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>72 678 €</b>	<b>71 482 €</b>
Participations des salariés aux résultats (VII)	0 €	0 €
Impôts sur les sociétés (VIII)	-1 374 €	-166 €
<b>TOTAL DES PRODUITS I+III+V</b>	<b>7 091 343 €</b>	<b>6 213 545 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES II+IV+VI+VII+VIII</b>	<b>-6 840 108 €</b>	<b>-6 426 233 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>251 235 €</b>	<b>-212 688 €</b>

# **SOLIDARITE ACCUEIL**

**Annexes aux comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**Montants exprimés en : Euro**

# **SOMMAIRE**

## **A – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

1. Objet social et périmètre des activités
2. Moyens mis en œuvre

## **B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

1. Evènements principaux de l'exercice
2. Principes, règles et méthodes comptables

## **C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

1. Bilan actif
2. Bilan passif

## **D – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

## **E – ENGAGEMENTS**

## **F – TABLEAUX**

- × Etat de l'actif immobilisé
- × Etat des amortissements
- × Etat des provisions
- × Etat des échéances (créances)
- × Etat des échéances (dettes)
- × Etat des variations des fonds associatifs
- × Tableau explicatif du report à nouveau et du résultat de l'exercice N
- × Etat des fonds dédiés
- × Tableau d'affectation du résultat

## A – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### 1. **Objet social et périmètre des activités**

Depuis 1982, Solidarité Accueil vient en aide aux personnes ou familles en situation de précarité sociale et/ou professionnelle. Pour cela, nous gérons ou créons tout établissement ou service pour leur apporter des solutions tant d'hébergement, de logement, que d'insertion sociale et professionnelle. Nous souhaitons proposer un accueil digne, respectueux, fraternel et professionnel pour les aider à reprendre confiance en eux et à vivre autrement que comme des « exclus ».

Solidarité Accueil est une association regroupant deux Pôles d'activités : un Pôle Economique avec sa structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) et un Pôle Social et Médico-social.

#### Le Pôle Social et Médico-Social de Solidarité Accueil est constitué :

- Des services et dispositifs de veille sociale : SIAO, 115, Accueil de jour et Accueil et Ecoute 36 destiné aux femmes victimes de violence
- Des services et dispositifs d'hébergement / logement : 68 places CHRS (18 en collectif et 50 en diffus), 41 places d'hébergement d'urgence, 20 places Maison relais et 11 places HU pour les femmes victimes de violence (9 en collectif dont une accordée en octobre 2023 et 2 en diffus)
- Des services et dispositifs migrants : 50 places HU pour les demandeurs d'asile et 28 places pour l'hébergement des mineurs non accompagnés (arrêt du dispositif au 31 décembre 2023).
- Des services et dispositifs médico-sociaux : 29 places en Appartements de coordination thérapeutique et 10 places en lits halte soins santé dont 3 places accordées au 01 décembre 2023.

#### Le Pôle Économique de Solidarité Accueil gère :

Une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). L'Insertion par l'Activité Économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'Insertion par l'Activité Économique contribue au développement des territoires notamment par la création d'activité économique.

La SIAE de Solidarité Accueil se décline en six activités :

- Entretien des espaces verts
- Maraîchage biologique
- Entretien des bords de cours d'eau
- Atelier de recyclage de palettes
- Maintenance
- Restaurant social

## 2. Moyens mis en œuvre

### Moyens humains au 31/12/2023

#### **Pour le pôle social et médico-social :**

- 1 directrice à 0,60 ETP
- 2 chefs de pôle
- 1 chef de service
- 1 médecin coordonnateur
- 2 infirmiers DE
- 1 psychologue
- 34 travailleurs sociaux (dont 1 sous contrat de mise à disposition avec l'établissement public Blanche de Fontarce) et dont 3 coordonnateurs
- 4 secrétaires
- 2 surveillants de nuit
- 2 agents de service

#### **Pour pôle économique :**

- 1 directrice à 0,40 ETP
- 1 chef de service
- 3 chargées d'insertion professionnel
- 11 encadrants techniques
- 3 secrétaires

Le personnel commun réparti entre les 2 pôles est constitué de :

- 1 responsable RH
- 1 chargée de développement
- 1 chef de service comptabilité
- 1 assistant de pôle
- 1 aide comptable
- 1 agent administratif chargé de la logistique

### Moyens matériels

Pour mener à bien ses missions, l'association dispose de :

- 3 sites dont elle est propriétaire :
  - ✓ Avenue Charles de Gaulle à Châteauroux regroupant
    - les 18 places en collectif du CHRS,
    - les services (administratif et social) du CHRS
  - ✓ avenue de la Châtre à Châteauroux accueillant l'activité de l'accueil de jour
  - ✓ à Velles, où est implantée l'activité de maraichage biologique
- 1 site, sous bail emphytéotique, regroupant les bureaux du secteur économique et l'activité de l'atelier « recyclage de palettes »
- Parc locatif de 72 logements dont :
  - ✓ 3 sont destinés aux bureaux des activités HUDA, ACT, LHSS et SIAO/115
  - ✓ 1 est destiné au siège de l'association
  - ✓ 1 est destiné au restaurant social « L'assiette »
  - ✓ et 67 pour l'hébergement des personnes accueillies.
- Matériel d'exploitation pour les activités du secteur économique :
  - ✓ Matériel agricole pour l'activité de maraichage biologique (tracteurs, serres, système d'irrigation, chambre froide, ...)
  - ✓ Matériel destiné à l'entretien des cours d'eau et des espaces verts (tracteurs, broyeurs, tondeuses, tronçonneuses, tailles-haies, ...)
  - ✓ Matériel pour l'activité recyclage bois (machines à démonter les palettes, ...)
- Matériel pour l'ameublement des places destinées à héberger les personnes accueillies
- Flotte de 30 véhicules dont 11 pour le pôle social et médico-social et 19 pour le secteur économique)

## B - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### 1. Evénements principaux de l'exercice

- A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023, la capacité du dispositif HU FVV est portée à 11 place soit 1 une place supplémentaire en regroupé.
- A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023, la capacité du dispositif LHSS est portée à 10 places soit 3 places supplémentaires.
- A compter de 2023, contractualisation d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de moyens) pour les dispositifs CHRS et HU CHRS couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2027.
- Au titre du FSE, une convention a été signée couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024.  
En 2022, aucun montant n'avait été comptabilisé. Sur l'exercice 2023, il a été comptabilisé :
  - ✓ 243 902€ au titre de l'année 2022 ;
  - ✓ 221 537€ au titre de l'année 2023.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, comptabilisation d'un apport partiel d'actifs suite à la reprise de du restaurant social et solidaire l'Assiette. La valeur nette de l'opération s'élève à 16 864€ et figure en fonds associatifs sans droit de reprise.
- Licenciement de la Directrice du pôle social et médicosocial à la date du 24 juillet 2023. A la suite de cela, une réorganisation a été effectuée :
  - ✓ Nomination d'un Directeur unique (0.60 ETP secteur social et 0,40 ETP secteur économique) ;
  - ✓ Création de 2 postes de chef de pôle par transformation du poste de Directeur adjoint et du chef de service déjà existants ;
  - ✓ Nomination de 3 travailleurs sociaux présents aux fonctions de coordonnateurs pour assister les chefs de pôle.
- Au 31/12/2023, arrêt du dispositif SEHIMNA d'une capacité de 28 places autorisées.

### 2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Et notamment les règlement ANC 2014-03 du 05/06/2014 et ANC 2018-06 du 05/12/2018 relatif au plan comptable général.

Par dérogation aux règles et méthodes citées ci-dessus :

- le marché public « référent parcours chantier d'insertion » (204 491€ en 2023, 195 405€ en 2022) est comptabilisée en subvention, car pour l'association, cette activité constitue l'une des missions de base d'accompagnement de la personne en insertion et non une activité lucrative.
- les cotisations versées par les adhérents (413€ en 2023 et 345€ en 2022) sont comptabilisées en fonds propres et non en produits au compte de résultat.

**C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN****1. BILAN ACTIF****Immobilisations incorporelles**

Acquisition de logiciels et licences : 0€

<b>Types d'immobilisations</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 à 4 ans

**Immobilisations corporelles – mouvements principaux**

Cf. Tableau Etat de l'actif immobilisé pour la présentation des mouvements de l'exercice.  
Le montant total des investissements réalisés au cours de l'exercice est de 181 554€ ; les principaux investissements 2023 ont été les suivants :

<b>Nature l'immobilisation</b>	<b>Montants</b>	
	<b>Invest. Directs</b>	<b>Crédit-bail</b>
Equipement appartements ACT	30 473€	
Lave-linge semi professionnel CHRS regroupé	3 181€	
Véhicule pour places ACT hors les murs	24 450€	
Remplacement portail principal site CDG	6 691€	
Réhabilitation chambres maison relais	5 655€	
Réhabilitation chambres Maison relais	5 984€	
Matériel de bureau ACT	2 718€	
Matériel de cuisine (four-chambre froide, ...) apport partiel actifs	18 112€	
Installations générales (chauffe-eau + lot électricité) apport partiel actifs	9 447€	
Armoire positive + matériel pour l'Assiette	6 190€	
Combiné fendeuse activité Rivières	11 400€	
Fagoteuse activité Rivières	4 200€	
Matériel exploitation Pôle économique (tondeuses, débroussailleuses, ...)	10 085€	
Bacs pour Atelier bois	5 184€	
Transpalette atelier Bois	2 104€	
Véhicule pour activité environnement	25 790€	
Copieur secteur économique	4 968€	

**Immobilisations corporelles – modes et durées d'amortissement**

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
- gros œuvre	Linéaire	50 ans
- Clos et couverts	Linéaire	30 ans
- Lots techniques	Linéaire	25 ans
- Second œuvre	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales		
- gros œuvre	Linéaire	50 ans
- Clos et couverts	Linéaire	30 ans
- Lots techniques	Linéaire	25 ans
- Second œuvre	Linéaire	15 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 et 10 ans

Suite à la comptabilisation de l'apport partiel d'actif au 01/01/2023, le montant des amortissements au début de l'exercice intègre les amortissements des immobilisations antérieurement constatés. L'impact sur les différents postes est détaillé ci-dessous :

Libellés	Avec apport partiel d'actifs	Sans apport partiel d'actifs
Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 518 €	50 518 €
Terrains	0 €	
Constructions sur sol propre	0 €	
Constructions sur sol d'autrui	0 €	
Constructions, installations générales, agencements	1 035 987 €	1 035 987 €
Installations techniques, matériel, outillage	1 219 071 €	1 205 104 €
Installations générales	146 563 €	137 572 €
Matériel de transport	664 304 €	664 304 €
Matériel de bureau et informatique	288 580 €	288 580 €
Autres	0 €	0 €
<b>Montant des amortissements au début de l'exercice</b>	<b>3 405 022 €</b>	<b>3 382 065 €</b>

**Immobilisations financières – mouvements principaux**

Cf. Tableau Etat de l'actif immobilisé pour la présentation des mouvements de l'exercice. Les mouvements de l'exercice concernent la participation à l'effort de construction et des dépôts et cautionnements.

**Evaluation des stocks consommés**

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'achat.

**Evaluation des stocks fabriqués**

Les travaux en cours sont évalués en fonction de l'avancement des chantiers. Les plants mis en terre et non récoltés à la fin de l'année dans le cadre de l'activité « Potagers de Velles » ont été valorisés et comptabilisés :

- au coût d'achat pour les légumes qui ne sont pas arrivés à maturité,
- et au prix de vente du demi-gros pour les légumes arrivés à maturité et stockés en plein champ. Pour l'exercice 2023, la valorisation est d'un montant de 13 973€.

## **Produits à recevoir**

Il s'agit pour l'essentiel de subventions à recevoir affectées à l'exercice en fonction de l'avancement des activités et conformément aux conventions établies avec les financeurs.

## **2 – BILAN PASSIF**

### **Provisions pour risques et charges**

- **Provisions pour risques : 32 656€**

- ✓ **Provision congés payés - arrêts maladies non professionnelles : 27 656€**

Cette provision correspond aux droits acquis, au titre des congés payés, par les salariés durant les arrêts maladies non professionnelles suite à la mise en conformité avec la réglementation européenne. Le montant provisionné a été calculé pour le personnel présent au 31 décembre 2023 et avec un effet rétroactif de 3 ans.

- ✓ **Provision pour litige : 5 000€**

Cette provision fait suite à une résolution de l'AGE du 19/12/2023 des copropriétaires de la résidence où est implantée l'activité de l'accueil de jour.

Cette résolution consiste à donner pouvoir au syndic pour mener toute procédure à l'encontre de Solidarité Accueil afin de mettre un terme à l'activité de l'accueil de jour au motif du non-respect des règles de copropriété. Le montant provisionné correspond au montant estimé par l'association pour assurer sa défense.

- **Provisions pour charges : 264 598€**

- ✓ **Provision pour indemnités de départ en retraite : 220 414€**

Cette provision correspond aux droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Cette provision est comptabilisée charges sociales et fiscales incluses. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes : augmentation annuelle des salaires de 1,3% ; taux d'actualisation annuelle de 3,4% ; départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ou 65 ans ; taux de charges sociales de 32%

- ✓ **Provision pour évaluation des établissements : 42 000€**

Conformément à la législation en vigueur, l'association est amenée à effectuer régulièrement des évaluations internes et externes des établissements CHRS, LHSS et ACT.

- ✓ **Provision pour financement sortie des usagers en 2023 : 2 184€**

Ce montant correspond à l'excédent généré par la tombola organisée lors de la journée célébrant les 40 ans de l'association et servira à financer une sortie au profit des usagers hébergés par l'association.

### **Provisions réglementées**

- **Provision pour amortissements dérogatoires : 7 829 €**

Cette provision est constituée raison d'une durée d'amortissement, préconisée par le financeur, plus courte que la durée d'amortissement économique.

En 2022, une reprise a été constatée à hauteur des amortissements économiques de l'année soit 7 265€.

**Dettes financières – Classement par échéance**

Rubriques	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt BFCC terrain + bâtiment	59 364 €	13 296 €	46 069 €	
Emprunt banque Tarneaud véhicule MNA	10 657 €	2 748 €	7 909 €	
<b>Total</b>	<b>70 021 €</b>	<b>16 044 €</b>	<b>53 978 €</b>	<b>0 €</b>

**Autres dettes – Classement par échéance**

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

**D - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

Les subventions d'exploitation et produits de la tarification comptabilisés en 2023 sont détaillés comme suit :

Type de financeur	Financeur	Objet du financement	2023	2022
<b>Subvention d'exploitation</b>				
Union Européenne	FSE	accompagnement socioprofessionnel en SIAE	465 439 €	
Etat	DDETSPP	activités AHI, veille sociale, maison relais, demandeurs d'asile,..	1 222 162 €	1 292 463 €
Etat	Ministère de la justice	plateforme préparation à la sortie; placements extérieurs	62 010 €	29 695 €
Etat	Droits des femmes	dispositifs femmes victimes de violence	62 346 €	43 500 €
Etat	ARS	soutien psychologique femmes victimes de violences		10 000 €
Région	Conseil régional	CAP ASSO	24 533 €	18 433 €
Département	Conseil départemental	réfèrent parcours chantier d'insertion, aide journée 40 ans	204 491 €	196 405 €
Collectivité territoriale	Châteauroux Métropole	réfèrent parcours PLIE	0 €	0 €
Collectivité territoriale	Ville de RUFFEC	aide au fonctionnement	50 €	50 €
Autres	ANCV	financement séjour montagne jeunes SEHIMNA	848 €	
Autres	Réseau Cocagne	financement opération 100 000 paniers solidaires	6 292 €	
<b>Total des subventions d'exploitation</b>			<b>2 048 172 €</b>	<b>1 590 546 €</b>
<b>Produits de la tarification</b>				
Etat	DREETS	places CHRS et HU CHRS	1 108 359 €	1 057 182 €
Etat	ARS	places LHSS et ACT	1 145 157 €	1 051 216 €
Département	Conseil départemental	fonctionnement de la SEHIMNA	471 344 €	464 331 €
<b>Total des produits de la tarification</b>			<b>2 724 860 €</b>	<b>2 572 729 €</b>
<b>Total général</b>			<b>4 773 032 €</b>	<b>4 163 275 €</b>

Les transferts de charges comptabilisés en 2023 sont détaillés comme suit :

organisme payeur	Objet du financement	2023	2022
DDETSPP/ASP	aide salariés en insertion (CDDI ACI - EI)	1 006 565 €	972 628 €
DDETSPP/ASP	aide salariés permanent	1 249 €	2 788 €
DDETSPP	ALT appartements	12 836 €	14 349 €
Conseil départemental	aide salariés CDDI ACI	88 459 €	81 177 €
CAF	APL appartements et maison relais	46 456 €	48 249 €
Organismes sociaux	remboursements liés au personnel	64 726 €	78 934 €
Autres	transfert de charges divers	56 589 €	45 934 €
<b>Total général</b>		<b>1 276 881 €</b>	<b>1 244 058 €</b>

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles (Président, Trésorier, Secrétaire-Général) s'est élevé à 0,00€ et aux trois plus hauts cadres dirigeants salariés (Directrice de l'association, Chef du pôle social et Chef du pôle médicosocial) 143 879€ pour l'année 2023.

Au 31/12/2023, l'effectif de l'association était de 112,65 ETP (Equivalent Temps Plein) réparti de la manière suivante :

<b>Catégorie</b>	<b>ETP</b>
Direction / Encadrement	5,00
Administration/Gestion	11,69
Services généraux	4,00
Socio-éducatif	31,69
Médical et paramédical	2,61
Socioprofessionnel	3,00
Encadrement technique	8,92
Personnel en insertion	45,74
<b>Total</b>	<b>112,65</b>

En 2023, 3 765 heures de bénévolat ont été constatées pour un montant estimé à 52 334€ (tarif horaire :13,90€ soit SMIC chargé) au profit des dispositifs suivants :

- Accueil de jour : 1 515 heures pour un montant de 21 059€
- L'assiette : 2 250 heures pour un montant de 31 275€.

En 2023, l'association a perçu un montant de 12 867€ soit :

- 8 491€ de produits liés au mécénat
- 4 376€ au titre de dons

## **E – ENGAGEMENTS HOR-BILAN**

### **Indemnités de départ à la retraite**

Les engagements de l'association au titre des droits acquis par les salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite sont couverts par une provision (cf. § provision pour risques).

## E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le

31/12/2023

### Etat de l'actif immobilisé

Cadre A : Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R.et D	<b>Total 1</b>		
Autres postes d'immo. Incorporelles	<b>Total 2</b>	54 968 €	
Terrains	165 000 €		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencements	1 756 651 €		
Installations techniques, matériel, outillage	1 524 598 €		96 408 €
Installations générales	267 926 €		25 028 €
Matériel de transport	754 212 €		50 240 €
Matériel de bureau et informatique	328 688 €		9 879 €
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	30 000 €		3 690 €
Avances et acomptes			
<b>Total 3</b>	4 827 074 €	0 €	185 244 €
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	12 855 €		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	134 208 €		10 603 €
<b>Total 4</b>	147 062 €	0 €	10 603 €
<b>Total général ( 1+2+3+4)</b>	5 029 104 €	0 €	195 847 €

Cadre B : Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
	Par virement	Par cession, mise hors service	
Frais d'établissement R.et D	<b>Total 1</b>		0 €
Autres postes d'immo. Incorporelles	<b>Total 2</b>		54 968 €
Terrains			165 000 €
Constructions sur sol propre			0 €
Constructions sur sol d'autrui			0 €
Constructions, installations générales, agencements			1 756 651 €
Installations techniques, matériel, outillage			1 621 005 €
Installations générales			292 953 €
Matériel de transport			804 452 €
Matériel de bureau et informatique			338 568 €
Emballages récupérables et divers			0 €
Immobilisations corporelles en cours			33 690 €
Avances et acomptes			0 €
<b>Total 3</b>	0 €	0 €	5 012 319 €
Participations évaluées par mise en équivalence			0 €
Autres participations			12 855 €
Autres titres immobilisés			0 €
Prêts et autres immobilisations financières		750 €	144 061 €
<b>Total 4</b>	0 €	750 €	156 915 €
<b>Total général ( 1+2+3+4)</b>	0 €	750 €	5 224 202 €

## E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2023

### Etat des amortissements

Cadre A : Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	A augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: immobilisations sorties	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement R.et D	<b>Total 1</b>			0 €
Autres postes d'immo. Incorporelles	<b>Total 2</b>	50 518 €	1 983 €	52 501 €
Terrains		0 €		0 €
Constructions sur sol propre		0 €		0 €
Constructions sur sol d'autrui		0 €		0 €
Constructions, installations générales, agencements		1 035 987 €	39 300 €	1 075 287 €
Installations techniques, matériel, outillage		1 219 071 €	94 048 €	1 313 119 €
Installations générales		146 563 €	16 355 €	162 918 €
Matériel de transport		664 304 €	45 738 €	710 042 €
Matériel de bureau et informatique		288 580 €	12 928 €	301 508 €
Autres		0 €		0 €
	<b>Total 3</b>	3 354 504 €	208 370 €	3 562 873 €
	<b>Total général ( 1+2+3)</b>	3 405 022 €	210 353 €	3 615 375 €

Cadre B : Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Amortissements			Total des dotations de l'exercice
	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	
Frais d'établissement R.et D	<b>Total 1</b>			0 €
Autres postes d'immo. Incorporelles	<b>Total 2</b>	1 983 €		1 983 €
Terrains				0 €
Constructions sur sol propre				0 €
Constructions sur sol d'autrui				0 €
Constructions, installations générales, agencements		39 300 €		39 300 €
Installations techniques, matériel, outillage		94 048 €		94 048 €
Installations générales		16 355 €		16 355 €
Matériel de transport		45 738 €		45 738 €
Matériel de bureau et informatique		12 928 €		12 928 €
Autres				0 €
	<b>Total 3</b>	208 370 €	0 €	208 370 €
	<b>Total général ( 1+2+3)</b>	210 353 €	0 €	210 353 €

Cadre C Charges à répartir sur plusieurs exercices	Amortissements			Reste à répartir à la fin de l'exercice
	Montant au début de l'exercice	Cumuls antérieurs	Dotations de l'exercice	
Charges à répartir antérieures				0 €
Charges à répartir de l'exercice				0 €
<b>Total</b>	0 €	0 €	0 €	0 €

## E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2023

### Etat des Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>	15 094 €		7 264 €	7 830 €
<b>Total 1</b>	15 094 €	0 €	7 264 €	7 830 €
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges	0 €			0 €
Provisions pour amendes et pénalités	0 €			0 €
Provisions pour pensions et obligations	209 310 €	33 148 €	22 044 €	220 414 €
Provisions pour grosses réparations	0 €			0 €
Autres provisions pour risques et charges	46 084 €	32 656 €	1 900 €	76 840 €
<b>Total 2</b>	255 394 €	65 804 €	23 944 €	297 254 €
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
Immobilisations incorporelles				0 €
Immobilisations corporelles				0 €
Immobilisations financières				0 €
Stocks et en cours				0 €
Clients				0 €
Autres				0 €
<b>Total 3</b>	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total général (1+2+3)</b>	270 488 €	65 804 €	31 208 €	305 084 €

## E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2023

### Etat des échéances

<b>Cadre A : Etat des Créances</b>	<b>Montant Brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	119 528 €	17 931 €	101 597 €
Autres immobilisations financières	24 533 €	1 250 €	23 283 €
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	113 340 €	113 340 €	
Personnel et comptes rattachés	1 000 €	1 000 €	
Sécurité sociale et autres organismes	11 782 €	11 782 €	
Etat et autres collectivités publiques	83 741 €	83 741 €	
Débiteurs divers	426 733 €	426 733 €	
Charges constatées d'avance	29 940 €	29 940 €	
<b>Totaux</b>	<b>810 597 €</b>	<b>685 717 €</b>	<b>124 880 €</b>
Prêts accordés au cours de l'exercice	8 573 €		
Prêts remboursés au cours de l'exercice	0 €		

## E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2023

### Etat des échéances

Cadre B : Etat des dettes	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts à 2 ans maxi. à l'origine				
Emprunts à plus de 2 ans à l'origine	70 021 €	16 044 €	53 978 €	
Emprunts et dettes financières diverses	12 582 €	12 582 €		
Fournisseurs et comptes rattachés	248 361 €	248 361 €		
Personnel et comptes rattachés	210 543 €	210 543 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	243 720 €	243 720 €		
Etat et autres collectivités publiques	123 412 €	123 412 €		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 244 €	2 244 €		
Produits constatés d'avance	120 021 €	120 021 €		
<b>Totaux</b>	<b>1 030 905 €</b>	<b>976 928 €</b>	<b>53 978 €</b>	<b>0 €</b>
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	0 €			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	55 071 €			

## E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2023

### Variation des Fonds propres

Libellé	Solde à la fin de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise	83 664,85 €	17 276,81 €		100 941,66 €
Réserves	1 688 839,37 €	177 750,05 €	12 740,88 €	1 853 848,54 €
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	0,00 €			0,00 €
Report à nouveau (gestion libre)	-70 737,50 €	4 439,89 €	359 322,94 €	-425 620,55 €
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs	114 139,89 €	171 229,58 €	194 044,01 €	91 325,46 €
Excédent ou déficit de l'exercice	-359 322,94 €	501 227,00 €		141 904,06 €
Excédent ou déficit de l'exercice sous contrôle de tiers financeurs	146 634,63 €		37 303,00 €	109 331,63 €
Situation nette	1 603 218,30 €	871 923,33 €	603 410,83 €	1 871 730,80 €
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	626 819,80 €	38 990,48 €	68 451,95 €	597 358,33 €
Provisions réglementées	15 093,66 €		7 264,36 €	7 829,30 €
Droits des propriétaires (commodat)	0,00 €			0,00 €
	2 245 131,76 €	910 913,81 €	679 127,14 €	2 476 918,43 €

## E - Tableaux

**Association Solidarité Accueil**

Exercice Clos le

31/12/2023

Tableau explicatif du report à nouveau

<b>Nature du report à nouveau</b>	<b>Débiteur</b>	<b>Créditeur</b>
Report à nouveau des activités encadrées affecté : A l'exercice N	18 826 €	
Aux exercices ultérieurs		71 390 €
Report à nouveau des activités encadrées non affecté :	118 884 €	157 646 €
Report à nouveau gestion libre	425 621 €	
Solde		-334 295 €

Tableau explicatif du résultat de l'exercice N

<b>Nature du résultat</b>	<b>Débiteur (Déficit)</b>	<b>Créditeur (Excédent)</b>
Résultat des activités encadrées		109 332 €
Résultat gestion libre		141 904 €
<b>Solde</b>		251 236 €

E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2023

Etat des Fonds dédiés

Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS dédiées à l'investissement	Montant initial de la subvention ou du produit de la tarification	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1921)	Utilisations (compte 78921)		Transferts	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 68921)	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements			Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
		A	B			C	D=A+B+C	
ARS - CNR 2013 aide au démarrage création 6 places ACT	85 870 €	2 008 €	245 €				1 763 €	
ARS - CNR 2015 aide au démarrage 2 places supplémentaires ACT	16 834 €	1 780 €	1 584 €				186 €	
ARS - CNR 2016 équipement espaces activités	8 954 €	2 286 €	446 €				1 840 €	
ARS - CNR 2017 équipement appartement socio-culturel	16 912 €	14 477 €	2 525 €				11 951 €	
ARS - CNR 2021 aide au démarrage extension 6 places ACT "sortants de prison"	33 033 €	31 567 €	4 525 €				27 043 €	
ARS - CNR 2022 véhicule pour places ACT hors les murs	25 000 €	25 000 €	2 767 €				22 233 €	
ARS - CNR 2022 aménagement bureau psychologue	456 €	456 €	50 €				406 €	
ARS - CNR 2023 renouvellement mobilier 6 appartements	13 300 €					13 300 €	13 300 €	
ARS - CNR 2015 mise en conformité places LHSS	21 840 €	12 281 €	1 456 €				10 825 €	
ARS - CNR 2016 mise aux normes places LHSS	9 648 €	9 648 €					9 648 €	9 648 €
ARS - CNR 2017 aménagement PMR salle de bains LHSS	15 000 €	15 000 €					15 000 €	15 000 €
DREETS - CNR 2022 transformation bureaux en logements (CPOM)	14 186 €	14 186 €					14 186 €	
DREETS - subvention 2022 logiciel de gestion du dossier de l'usager	22 800 €	22 800 €					22 800 €	
Banque de France - mécénat 2022 cellule de refroidissement L'assiette	3 020 €	2 899 €	596 €				2 304 €	
Lions Club - dons pour véhicule de service - FVV	4 500 €	4 323 €	1 500 €				2 823 €	
<b>Total 1</b>	<b>291 353 €</b>	<b>158 712 €</b>	<b>15 704 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>13 300 €</b>	<b>156 307 €</b>	<b>24 648 €</b>

  

Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS dédiées à l'exploitation	Montant initial de la subvention ou du produit de la tarification	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 1922)	Utilisations (compte 78922)		Transferts	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 68922)	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements			Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
		A	B			C	D=A+B+C	
ARS - fonds 2019 formation protocole bientraitance - ACT	3 131 €	3 131 €					3 131 €	3 131 €
ARS - fonds 2019 formation conformité RGPD - ACT	1 150 €	1 150 €					1 150 €	1 150 €
ARS - crédits 2022 pour 1 mois de fonctionnement - ACT	19 013 €	19 013 €	19 013 €				0 €	
ARS - CNR 2022 formation analyse des pratiques - ACT	12 730 €	12 730 €	1 000 €				11 730 €	
ARS - CNR 2022 formation ETP - ACT	1 750 €	1 750 €	1 750 €				0 €	
ARS - CNR 2022 complément régional inflation - ACT	29 891 €	29 891 €	29 891 €				0 €	
ARS - CNR 2023 financement formation DAES - ACT	6 237 €					6 237 €	6 237 €	
ARS - CNR 2023 financement honoraires arthérapeute - ACT	2 030 €					2 030 €	2 030 €	
ARS - CNR 2022 remplacement du personnel en formation - LHSS	4 033 €	4 033 €	4 033 €				0 €	
ARS - CNR 2022 expérimentation atelier socioesthétique - LHSS	1 840 €	1 840 €	1 184 €				656 €	
ARS - CNR 2022 expérimentation médiation animale - LHSS	1 800 €	1 800 €	1 450 €				350 €	
ARS - CNR 2022 revalorisation des médecins - LHSS	454 €	454 €	454 €				0 €	
ARS - CNR 2022 complément régional inflation - LHSS	14 206 €	14 206 €	14 206 €				0 €	
ARS - CNR 2023 formation veilleur de nuit - LHSS	11 390 €					11 390 €	11 390 €	
ARS - CNR 2023 formation analyse des pratiques - LHSS	3 744 €					3 744 €	3 744 €	
ARS - CNR 2023 référent parcours social - LHSS	8 035 €					8 035 €	8 035 €	
ARS - CNR 2023 ateliers médiation animale - LHSS	3 600 €					3 600 €	3 600 €	
ARS - CNR 2023 ateliers socioesthétiques - LHSS	2 174 €					2 174 €	2 174 €	
DREETS - CNR crédits inflation - CHRS	34 136 €					34 136 €	34 136 €	
<b>Total 2</b>	<b>161 344 €</b>	<b>89 998 €</b>	<b>72 981 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>71 346 €</b>	<b>88 363 €</b>	<b>4 281 €</b>

Subventions d'exploitation	Montant initial de la subvention ou du produit de la tarification	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisations		Transferts	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 684)	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements			Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
DDCSPP - aide alimentaire CAO	22 720 €	2 600 €	B			C	2 600 €	2 600 €
DRDFE - Accueil et écoute 36 année 2018 (communication - permanences psychologique)	29 000 €	8 572 €	8 572 €				0 €	
DRDFE - Fonds 2020 sensibiliser les professionnels au repérage des violences conjugales	4 000 €	375 €	375 €				0 €	
DRDFE - Fonds 2021 transport des femmes victimes de violences	3 000 €	628 €	628 €				0 €	
DDETSPP - crédits 2021 non utilisés TIERS LIEU ALIMENTAIRE	39 306 €	2 118 €	2 118 €				0 €	
DREETS - aide au démarrage activité L'ASSIETTE	30 000 €	5 539 €	5 539 €				0 €	
Fondation ORANGE - mécénat action apprentissage jeunes MNA	4 100 €	1 395 €	1 395 €				0 €	
DDETSPP - facilité la mobilisation des personnes orientées SIAO/115	8 580 €	7 933 €	1 086 €				6 847 €	
DDETSPP - référent SIAO jeunes en rupture sociale	43 847 €	43 847 €	9 331 €				34 616 €	
DDETSPP - financement repas Accueil de Jour	2 000 €	2 000 €	2 000 €				0 €	
DDETSPP - crédits hôtel 2022	83 531 €	75 098 €	75 098 €				0 €	
DRDFE - crédits 2022 transport des femmes victimes de violences	2 500 €	2 500 €	2 466 €				34 €	
Préfecture Indre - crédits 2022 transport des femmes victimes de violences	1 000 €	1 000 €					1 000 €	
DRDFE - crédits 2022 pour actions de communication	2 500 €	592 €	592 €				0 €	
DRDFE - permanences délocalisées	8 000 €	8 000 €					8 000 €	
DDETSPP - crédits 2022 Tiers lieu alimentaire	39 306 €	39 306 €	7 516 €				31 790 €	
ARS - financement soutien psychologique femmes victimes de violences	10 000 €	10 000 €	10 000 €				0 €	
Dans repus en 2022 (opérations 16)	2 719 €	2 719 €	61 €				2 658 €	
DDETSPP - financement denrées alimentaires L'assiette	5 000 €	5 000 €	5 000 €				0 €	
DRDFE - crédits 2023 pour actions de communication	3 263 €					3 263 €	3 263 €	
DDETSPP - financement précarité menstruelle	1 990 €					1 990 €	1 990 €	
DDETSPP - financement prime bénévole personnel permanent	14 786 €					14 786 €	14 786 €	
DDETSPP - crédits hôtel 2023	64 738 €					64 738 €	64 738 €	
DRDFE - crédit 2023 pour éviction des auteurs de violences	1 500 €					1 500 €	1 500 €	
<b>Total 3</b>	<b>427 486 €</b>	<b>219 323 €</b>	<b>131 777 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>86 277 €</b>	<b>173 823 €</b>	<b>2 600 €</b>
<b>Total des fonds dédiés (1+2+3)</b>	<b>880 184 €</b>	<b>468 032 €</b>	<b>220 463 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>170 923 €</b>	<b>418 493 €</b>	<b>31 529 €</b>

## E - Tableaux

Association Solidarité Accueil

Exercice Clos le 31/12/2023

### Tableau d'affectation du résultat

#### Gestion contrôlée

Résultat corrigé à affecter

Résultat comptable N	Déficit :	0 €	Excédent :	109 332 €
<b>Report à nouveau affecté à N</b>				
Résultat exercices antérieurs incorporés	Deficit N-2 N-3 N-4	18 826 €	Excédent N-2	
Plus ou moins value de recettes N-1 reprises en N	Moins value de recettes (N-1)		Plus value de recettes (N-1)	
<b>Reprise anticipée</b>				
Plus ou moins value de recettes N à reprendre en N+1	Moins value de recettes N		Plus value de recettes N	
	<b>Total 1</b>	<b>18 826 €</b>	<b>Total 2</b>	<b>109 332 €</b>

Résultat corrigé à affecter : (Total 2- Total 1)	Déficit :		Excédent :	90 505 €
---	-----------	--	------------	----------

Proposition d'affectation du résultat corrigé

Résultat corrigé à affecter : (Tableau ci-dessus)	Déficit :		Excédent :	90 505 €
Affectations proposées			Réserves de trésorerie	
			Mesures d'investissement	29 776 €
			Mesures d'exploitation	
	Réserve de compensation	11 446 €	Réserves de compensation	42 644 €
	Report exercices ultérieurs		Reprise RAN activités encadrées	
	N+1		Report exercice N+1	29 531 €
	N+2		Report exercice N+2	
	N+3			

#### Gestion propre

Résultat corrigé à affecter

Résultat comptable N	Déficit :	0 €	Excédent :	141 904 €
<b>Report à nouveau affecté à N</b>				
Résultat exercices antérieurs incorporés	Deficit N-2 N-3 N-4		Excédent N-2	
Plus ou moins value de recettes N-1 reprises en N	Moins value de recettes (N-1)		Plus value de recettes (N-1)	
<b>Reprise anticipée</b>				
Plus ou moins value de recettes N à reprendre en N+1	Moins value de recettes N		Plus value de recettes N	
	<b>Total 1</b>	<b>0 €</b>	<b>Total 2</b>	<b>141 904 €</b>

Résultat corrigé à affecter : (Total 2- Total 1)	Déficit :		Excédent :	141 904 €
---	-----------	--	------------	-----------

Proposition d'affectation du résultat corrigé

Affectation :	Report à nouveau		Report à nouveau	141 904 €
			Réserves dont	
			Réserves pour projet associatif	
			Excédents affectés à l'investissement	